

# CONSEIL MUNICIPAL DE CHANDOLAS

## Procès-verbal du jeudi 03 novembre 2022

**Présents :** Alexandra AMIEL, Sylvie AYGLON, Éric BALMES, Olivier BLOT, Véronique BONNAURE, Maxence BOYER, Mathias DALZON, Michel DAYRE, Loïc DUCROS, André FORGET, Jean-François THIBON,

**Excusés :** Stéphanie DELEUZE, Éric GARREL, Julien MAGNIN, Valentin THIBON

**Pouvoirs :** Stéphanie DELEUZE à Alexandra AMIEL, Valentin THIBON à Mathias DALZON

Le quorum étant atteint, la séance débute à 20h05.

Désignation du secrétaire de séance : Véronique BONNAURE

M. le Maire demande au conseil de rajouter deux points à l'ordre du jour sur :

- Ossuaire
- Motion AMF

Proposition acceptée à l'unanimité qui sera mise dans les points n°8 et n° 9

### Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte rendu du conseil municipal du 08 septembre 2022.

#### 1. Ferme des Bois- AO Maitrise d'œuvre

Un appel d'offre a été lancé pour la maitrise d'œuvre de la ferme pédagogique. La commission d'appel d'offres s'est réunie et a analysé les 4 réponses reçues selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation. Elle propose au conseil de retenir l'offre de ESTEVE & DUTRIEZ ARCHITECTES SARL qui a été évaluée comme étant l'offre la mieux disante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, des membres présents et représentés de:

- **APPROUVER** l'offre de ESTEVE & DUTRIEZ ARCHITECTES SARL pour un montant de 61 000,00 €

#### 2. Carrefour Lengarnayre- Convention SDEA

Concernant la sécurisation du carrefour de Lengarnayre sur la RD 104 une convention de mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage Publique du SDEA est envisagée pour la suite du projet.

La rémunération pour cette mission est 4 407,37 €.

Une aide du département de 39 745,00 € a été attribuée pour ce projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité des membres présents et

représentés de:

- **RECOURIR** à cette proposition de contrat d'assistance et de maîtrise d'œuvre.
- **AUTORISER** le Maire à signer le contrat correspondant avec le SDEA.
- **AUTORISER** le Maire à prendre toutes dispositions utiles en ce qui concerne le suivi technique, administratif et financier de la présente délibération.

### **3. Aménagement Mobilité Maisonneuve Sud**

Ce point est reporté à un prochain conseil municipal.

### **4. Rénovation logements presbytère**

Les logements doivent être rénovés. Dans le cadre de l'instruction du dossier de subvention, l'Architecte des Bâtiments de France a prescrit l'utilisation de menuiseries bois et volets bois, et une dotation DETR de 30% a été accordée.

Après présentation des différents devis, la société Fermeture Pradonnaise a été retenue pour un montant total de 29 992,45 HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité des membres présents et représentés de:

- **ACCEPTER** le devis de la société Fermeture Pradonnaise
- **AUTORISER** le Maire à effectuer les travaux

### **5. DIA ZD 119 (emplacement réservé)**

La commune doit se prononcer sur la possibilité d'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée ZD 119 qui fait l'objet d'un "emplacement réservé" dans le PLUI en vue de la création d'un chemin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité des membres présents et représentés de:

- **APPROUVER** l'acquisition de la partie de la parcelle faisant l'objet d'un emplacement réservé au PLUI
- **MANDATER** Monsieur le Maire pour prendre toute disposition et signer tous les documents nécessaires à cette acquisition.

### **6. Subventions aux associations**

Les demandes de subventions seront étudiées dans une prochaine réunion de la "commission associations" et une proposition d'attributions sera présentée au prochain conseil.

### **7. Etude aménagement salle du Verdal (information)**

La salle de réunion des aînés aurait besoin d'un réaménagement : lavabo, plafond, etc...

Des devis ont été demandés, certains ont été reçus, d'autres sont en attente. Des devis complets vont être demandés et une décision sera ensuite prise.

## 8. Ossuaire et Columbarium

Aménagement du cimetière de Maisonneuve

Ossuaire : le devis de la société Combemale pour 3 874,17 € H.T. a été présenté.

Aménagement du cimetière de Chandolas

Columbarium : deux devis de la société ont été présentés, le conseil a retenu le devis le moins cher à 3 540,00 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **D'APPROUVER** le devis ossuaire pour 3 874,17 € HT et le devis columbarium pour 3 540,00 € HT
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions utiles en ce qui concerne le suivi administratif et financier de la présente délibération.

## 9. Motion AMF

Le Maire propose au conseil d'approuver la motion d'alerte de l'AMF pour les finances locales, et de soutenir les propositions de l'AMF énoncées dans cette motion.

- **D'ADOPTER** la motion d'alerte de l'AMF pour les finances locales
- **MANDATER** Monsieur le Maire pour transmettre cette motion au préfet et aux parlementaires du département.

## 10. Mise à jour Plan Communal de Sauvegarde PCS (information)

La mise à jour est en cours. Ce point sera traité lors d'un prochain conseil.

## 11. Taxe d'aménagement

Suite à la réforme de la Taxe d'Aménagement, une partie de cette taxe doit désormais être reversée par la commune à la communauté des communes.

Le conseil communautaire et l'ensemble des conseils municipaux doivent adopter des modalités communes pour le transfert de cette taxe.

Le conseil communautaire doit se prononcer pour une taxation de 1% en faveur de la communauté des communes.

Le conseil municipal devra délibérer sur l'adoption de ces modalités de transfert avant la fin d'année 2022.

## 12. Actualité des syndicats : SICTOBA, SEBA, SDE, .....

SICTOBA : visite du nouveau centre de tri de Portes Les Valence

SDE 07 : point des divers travaux faits par le SDE

SEBA : points SEBA divers, renouvellement des réseaux, ...

### **13. Point des commissions :**

- Urbanisme, voirie, réseaux et illuminations
- Patrimoine, entretien, agriculture, OM
- Affaires sociales
- Affaires scolaires  
Une réunion est prévue le mercredi 09 novembre à 18h30 pour l'organisation des repas et colis de fin d'année
- Communication
- Associations, culture, jeunesse et sport  
Vendredi 04 novembre, Castagnade de Chandolas
- Finances

### **14. Questions diverses**

Il est envisagé d'embaucher une secrétaire de mairie en renfort, les candidatures seront étudiées.

La séance est levée à 23h30